

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE



1497135

Dénomination : "Promologis", société anonyme
d'habitation à loyer modéré.

n° de gestion : 1969B00205

n° d'identification : 690 802 053

n° de dépôt : A2011/017024

Date du dépôt : 16/11/2011

Pièce : procès-verbal du conseil de surveillance
du 21/06/2011

698205

16 NOV. 2011

117024

PROMOLOGIS

Société Anonyme d'HLM à Directoire et Conseil de Surveillance

Au capital de 7 672 911 €

Siège social : 2, rue du Docteur Sanières

31000 TOULOUSE

RCS Toulouse: 690 802 053

--- oOo ---

PROCES-VERBAL

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

DU 21 JUIN 2011



Le Directeur Général
Membre du Directoire

Hervé GIRARDI

L'an deux mille onze,

le 21 juin à 16 heures 30,

Les membres du Conseil de Surveillance de la société PROMOLOGIS se sont réunis, au siège social, sur convocation de leur Président – Max AÏRA.

Sont présents et ont émargé le registre de présence :

Monsieur Max AÏRA – Président
Monsieur Pierre CARLI – Vice-Président
Monsieur Serge CAMBOU
Monsieur Alain CARRE (Représentant permanent du Groupe CILEO)
Monsieur Mikael LOYER
Monsieur André-Pierre SUGIER
Monsieur Pierre CABROL
Monsieur Robert DELRIEU
Monsieur Michel LECHAT
Monsieur Georges PIQUEMAL
Monsieur Alain SOTTIL (Représentant de la C.A.M.)
Monsieur Jean-Jacques BOIS (Représentant les locataires)

Sont représentés :

Madame Catherine MALLET pouvoir à Monsieur Mikael LOYER
Monsieur Jean-Michel SZYDLOWSKI (Représentant permanent de la CEMP) pouvoir à Monsieur Pierre CARLI
Monsieur Philippe GUERIN (Représentant de la C.U.G.T.) pouvoir à Monsieur Alain SOTTIL
Monsieur Alain GABRIELI (Représentant du Conseil Général de la Haute-Garonne) pouvoir à Monsieur Max AÏRA
Monsieur Alain TOULOUSE (Représentant les locataires) pouvoir à Monsieur Jean-Jacques BOIS

Est absente excusée : Madame Christelle DESINIERES (Représentant les locataires).

Assistent à cette séance :

Monsieur Philippe PACHEU - Président du Directoire, Messieurs Hervé GIRARDI – Eric RADEPONT, Jean-Philippe DUCHEMIN - membres du Directoire.

Représentants du personnel : Monsieur Louis DUMONT et Monsieur Philippe SOULA sont présents, Messieurs Olivier DAUGREILH et Alain DESCHAMPS ont donné pouvoir.

--- oOo ---

Le registre de présence est signé par chacun des membres du Conseil lors de son entrée en séance.

Plus de la moitié des membres du Conseil de Surveillance étant présents, le Conseil peut valablement délibérer.

La séance est présidée par Monsieur Max AÏRA qui en rappelle l'ordre du jour :

- Approbation procès-verbal du 18 mai 2011
- Renouvellement du mandat du Président du Conseil de Surveillance
- Renouvellement du mandat du Vice-Président du Conseil de Surveillance
- Composition des commissions et comités : renouvellement des membres
- Renouvellement des mandats des membres du Directoire et rémunération
- Acquisition en VEFA auprès de PROMOMIDI de logements collectifs à Aucamville et Launaguet
- Acquisition en VEFA auprès de SACICAP Toulouse de logements à Revel
- Questions diverses.

2011 - 022 PROCES-VERBAL DE LA PRECEDENTE SEANCE
--

Le Président rappelle à ses collègues que la dernière séance du Conseil s'est tenue le 18 mai 2011 et qu'il convient d'en approuver le procès-verbal.

Le Conseil, après lecture, adopte et approuve à l'unanimité le procès-verbal de la précédente réunion.

2011 - 023 RENOUELEMENT DU MANDAT DU PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

L'Assemblée Générale qui s'est tenue ce même jour ayant procédé au renouvellement des membres du Conseil de Surveillance, **le Conseil renouvelle, à l'unanimité, le mandat de Président de Monsieur Max AÏRA, pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance.**

2011 - 024	RENOUVELLEMENT DU MANDAT DU VICE-PRESIDENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
-------------------	--

L'Assemblée Générale qui s'est tenue ce même jour ayant procédé au renouvellement des membres du Conseil de Surveillance, **le Conseil renouvelle, à l'unanimité, le mandat de Vice-Président de Monsieur Pierre CARLI, pour la durée de son mandat de membre du Conseil de Surveillance.**

2011 - 025	COMPOSITION DES COMMISSIONS ET COMITES :	RENOUVELLEMENT DES MEMBRES
-------------------	---	-----------------------------------

Le renouvellement des membres du Conseil de Surveillance approuvé par l'Assemblée Générale de ce jour a eu pour effet de modifier la composition des commissions.

Le Conseil de Surveillance, réuni ce jour, décide à l'unanimité de la composition suivante des commissions et comités internes :

■ **Commission d'Appel d'Offres :**

Monsieur Jean PLANES – Président
Monsieur Mikael LOYER
Monsieur Robert DELRIEU
Monsieur Pierre CABROL
Monsieur Etienne LABORDE
Directeur du service concerné

■ **Commission d'Appel d'Offres Mixte Promologis / Promo-Pyrène :**

Monsieur Jean PLANES – Président
Monsieur Guy BAUDEAN (Promo-Pyrène)
Monsieur Pierre CABROL
Monsieur Pierre CAMPISTROUS (Promo-Pyrène)
Monsieur Etienne LABORDE
Monsieur Mikael LOYER

■ **Commission d'Attribution des logements Etudiants :**

Monsieur Serge CAMBOU – Président
Monsieur Fabien SERIEYS
Monsieur Jean PLANES
Monsieur Etienne LABORDE
Monsieur Jean-Jacques BOIS
Monsieur Antony THIERRY

■ **Commission d'Attribution des logements Haute-Garonne :**

Monsieur Serge CAMBOU – Président
Monsieur Fabien SERIEYS
Monsieur Etienne LABORDE
Monsieur Jean PLANES
Monsieur Alain TOULOUSE
Madame Catherine PELEGRIN

■ Renouvellement du Directeur Général :

Le Conseil de Surveillance renouvelle le mandat Monsieur Hervé GIRARDI Directeur Général pour la durée de son mandat de membre du Directoire.

■ Les pouvoirs et attributions actés par le Conseil du 17 juin 2009 restent inchangés.

■ Rémunérations :

Le Président présente au Conseil de Surveillance les conditions de rémunération de chaque membre du Directoire telles que proposées par le Comité de Rémunération réuni le 20 juin 2011.

Le détail de ces rémunérations est donné en séance, en rappelant qu'elles sont constituées d'un salaire attaché au contrat de travail, qui se poursuit dans les conditions actuelles, et d'un émolument pour le mandat social.

Confirmant la proposition du Comité, le Conseil de Surveillance actualise la rémunération correspondant au mandat de chaque membre du Directoire dans les conditions suivantes :

- Monsieur Philippe PACHEU	30 000 €
- Monsieur Hervé GIRARDI	20 000 €
- Monsieur Eric RADEPONT	15 000 €
- Monsieur Jean Philippe DUCHEMIN	10 000 €.

Le Président déclare la stricte confidentialité de ces informations.

2011 - 027	ACQUISITION EN VEFA AUPRES DE PROMOMIDI DE LOGEMENTS A AUCAMVILLE ET LAUNAGUET
-------------------	---

La société PROMOMIDI, filiale de la Caisse d'Epargne de Midi-Pyrénées, propose en VEFA 36 logements BBC situés chemin de Carles à Launaguet et 16 logements BBC, chemin de l'Oustalet à Aucamville.

Le prix de vente à 1 875 € HT / m² est conforme à l'avis des domaines.

Ces opérations sont financées par la Communauté Urbaine du Grand Toulouse (programmation 2011) au titre des aides à la pierre.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité, Messieurs CARLI et CABROL administrateurs communs n'ayant pas pris part au vote, d'autoriser l'acquisition des logements auprès de PROMOMIDI et donne tous pouvoirs au Directoire en vue de sa conclusion. Les Commissaires aux Comptes en seront avisés dans les formes et délais requis par la loi.

2011 - 028	ACQUISITION EN VEFA AUPRES DE SACICAP TOULOUSE DE LOGEMENTS A REVEL
-------------------	--

La société SACICAP Toulouse propose en VEFA 4 logements individuels, situés à Revel Lieu dit Couffinal.

Le prix de vente à 1 422 € HT / m² est conforme à l'avis des domaines.

Cette opération est financée par le Conseil Général de la Haute-Garonne (programmation 2009) au titre des aides à la pierre.

Après en avoir délibéré, le Conseil décide à l'unanimité, Messieurs AÏRA, CAMBOU, DELRIEU et SOTTIL administrateurs communs n'ayant pas pris part au vote, d'autoriser l'acquisition des logements auprès de la SACICAP Toulouse et donne tous pouvoirs au Directoire en vue de sa conclusion. Les Commissaires aux Comptes en seront avisés dans les formes et délais requis par la loi.

Ainsi délibéré à TOULOUSE les jour mois et an que dessus.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et un membre du Conseil de Surveillance :

M. Max AÏRA

Président du Conseil de Surveillance

M. Pierre CARLI

Vice-Président